



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

**252^e séance du
SÉNAT ACADÉMIQUE**

SAC-190506

Le 6 mai 2019

de 8 h 30 à 13 h 52

Salon de la chancellerie Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

PROCÈS-VERBAL
Sénat académique • SAC-190506



TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
4. CORRESPONDANCE	4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-190308	4
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-190308	5
7.1. Autres.....	5
8. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION	5
8.1. Création du programme de Maîtrise en sciences sociales	5
8.2. Création du Baccalauréat en éducation primaire (immersion/inclusion scolaire)	5
8.3. Création du Baccalauréat en éducation secondaire (immersion/inclusion scolaire).....	6
9. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES	6
9.1. Modification au titre du programme de B.A. avec majeure en linguistique et littérature	6
9.2. Modifications aux programmes de science politique (B. Sc. Soc. avec majeure en science politique et mineure en science politique)	7
9.3. Modification aux programmes de Baccalauréat en musique.....	7
9.4. Modification aux programmes d'histoire (B.A. avec majeure en histoire et mineure en histoire)	8
9.5. Modifications aux programmes du B.A.-B. Éd. (majeure en études françaises) et B.A.- B. Éd. (majeure en histoire).....	8
9.6. Résolutions transmises pour information.....	8
10. NOMINATIONS	8
10.1. Comité conjoint de la planification	8
10.2. Bureau de direction du Sénat académique	9
10.3. Comité des programmes	9
10.4. Comité d'appel du Sénat académique.....	9
10.5. Comité d'attestation d'études.....	10
10.6. Comité de sélection des grades honorifiques	10
10.7. Comité de la langue française.....	10
11. NOMINATIONS – COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION - RECTORAT.....	10
12. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	11
13. SUIVI DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS.....	11
14. AFFAIRES NOUVELLES.....	11
15. PROCHAINE RÉUNION.....	12
16. CLÔTURE.....	12

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....	13
ANNEXE 2 : Enregistrement.....	47
ANNEXE 3 : Documents.....	48
Document A : Ordre du jour adopté.....	A(1-2)
Document B : Procès-verbal du CCJ-190312.....	B(1)
Document C : Création du programme de Maîtrise ès arts (sciences sociales).....	C(1-68)
Document D : Création du Baccalauréat en éducation primaire (immersion/inclusion scolaire).....	D(1-36)
Document E : Création du Baccalauréat en éducation secondaire (immersion/inclusion scolaire).....	E(1-33)
Document F : Rapport du Comité des programmes.....	F(1-147)
Document G : Nominations – Comités relevant du Sénat académique.....	G(1-13)
Document H : Tiré à part – Politique de sélection des cadres.....	H(1-17)

- ★ Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexe du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

1. OUVERTURE (252^e séance)

Le président d'assemblée souhaite la bienvenue à toutes et à tous et déclare la réunion ouverte. Il est 8 h 30.

Dans le cadre de la foulée des initiatives de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, le président d'assemblée réitère la reconnaissance de l'Université de Moncton envers les autochtones en faisant la déclaration suivante : « *L'Université de Moncton reconnaît que le territoire sur lequel ses trois campus reposent est visé par les traités de paix et d'amitié que les Wolastoqiyik (Malécites) et les Mi'kmaq ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1725. Les traités en question ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Wolastoqiyik (Malécites) et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.* »

Le président d'assemblée nomme les personnes excusées notamment Pandurang Ashrit, Nicolette Belliveau, Julie Guillemot, Amel Kaouche, Nicolas Lecomte, Nicolas Morneau, Charles Rand et Hubert R. Roussel. Il précise que Nicolas Morneau, étudiant au campus d'Edmundston, est un nouveau membre du Sénat académique ainsi que Isabella Duguay qui est étudiante au campus de Shippagan

Janice Comeau et Marc Angers sont désignés scrutateurs pour cette rencontre et l'heure de clôture de la réunion est fixée à 16 h 30.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Selon la secrétaire générale, le quorum est atteint et tout est en règle quant au droit de présence.

4. CORRESPONDANCE

Aucune.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p.1-2

R : 01-SAC-190506

Jean-François Thibault, appuyé par Lacina Coulibaly, propose :

« Que l'ordre du jour de la réunion SAC-190506 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-190308

R : 02-SAC-190506

Francis Bourgoïn, appuyé par Natalie Carrier, propose :

« Que le procès-verbal SAC-190308 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R02

Pour : 31

Abstention : 1

ADOPTÉE

7. **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-190308**7.1. **Autres**

Aucune question n'est soulevée.

8. **RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION**

Voir le Document B

8.1. **Création du programme de Maîtrise ès arts sciences sociales**

Voir le Document C, p.1-68

Le projet de création de la Maîtrise ès arts sciences sociales figure sur la liste des programmes à développer du projet institutionnel de la planification académique de l'Université. Ce nouveau programme, de nature interdisciplinaire, compte 45 crédits, dont 30 crédits de thèse. Le programme est d'une durée de deux ans. Au niveau des coûts, aucune nouvelle ressource professorale n'est demandée.

R : 03-SAC-190506

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte la création du programme de Maîtrise ès arts en sciences sociales. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

8.2. **Création du Baccalauréat en éducation primaire (immersion/inclusion scolaire)**

Voir le Document D, p.1-36

Le projet de création du Baccalauréat en éducation primaire (immersion/inclusion scolaire) figure dans la liste des programmes à développer du projet institutionnel. Ce nouveau programme de deux ans compte 64 crédits, dont 43 crédits de cours obligatoires en éducation, 10 crédits en didactique et 11 crédits de stage. Trois nouveaux cours seront créés. ¹

R : 04-SAC-190506

André Samson, appuyé par Marianne Cormier, propose :

« Que le Sénat académique accepte la création du Baccalauréat en éducation primaire (immersion/inclusion scolaire). »

Amendement**P : 05-SAC-190506**

Robert Levesque, appuyé par Mathieu Lang, propose :

« Que le Sénat académique accepte que les deux cours EDUC4903 Pédagogie de l'immersion et EDUC3123 FPS et santé au primaire soient intervertis de la première à la deuxième année dans la structure du programme. »

Vote sur P05

Pour : 1

Contre : 31

REJETÉE

Vote sur R04

Pour : 31

Contre : 1

ADOPTÉE

¹ À noter que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a investi 100 000 \$ pour la création et la mise en œuvre des deux programmes de Baccalauréat en éducation (immersion/inclusion scolaire).

8.3. Création du Baccalauréat en éducation secondaire (immersion/inclusion scolaire)

Voir le Document E, p. 1-33

Le projet de création du Baccalauréat en éducation secondaire (immersion/inclusion scolaire) figure dans la liste des programmes à développer du projet institutionnel. L'objectif de ce projet est de créer un baccalauréat visant à former des enseignantes et des enseignants en enseignement de l'immersion française et en inclusion scolaire de la 9^e à la 12^e année. Ce nouveau programme de deux ans compte 60 crédits, dont 43 crédits de cours obligatoires en éducation, 6 crédits en didactique et 11 crédits de stage.²

R : 06-SAC-190506

André Samson, appuyé par Marianne Cormier, propose :

« Que le Sénat académique accepte la création du Baccalauréat en éducation secondaire (immersion/inclusion scolaire). »

Amendement

Le Sénat académique discute du lieu où sera offert le programme. Dans la proposition principale, on prévoit offrir le programme au campus de Moncton seulement. Après discussion, un amendement est proposé par le sénateur Robert Levesque.

R : 07-SAC-190506

Robert Levesque, appuyé par Étienne Dako, propose :

« Que le Sénat académique accepte que la première année du programme soit offerte aux campus de Moncton, d'Edmundston et de Shippagan. »

Vote sur R07

Pour : 19

Contre : 13

ADOPTÉE

R : 06-SAC-190506 (amendée)

« Que le Sénat académique accepte la création du Baccalauréat en éducation secondaire (immersion/inclusion scolaire) et que la première année soit offerte aux campus de Moncton, d'Edmundston et de Shippagan. »

Vote sur R06 (amendée)

Pour : 29

Contre : 3

ADOPTÉE

9. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Voir le Document F, p. 1-147

9.1. Modification au titre du programme de B.A. avec majeure en linguistique et littérature**R : 08-SAC-190506**

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Tel que demandé par la CESPM, que le Sénat académique accepte que le titre du programme B.A. (majeure en linguistique et littérature) devienne B.A. (majeure en études françaises) étant entendu que les titres des profils soient comme suit :

- B.A. avec majeure en études françaises (profil mixte);
- B.A. avec majeure en études françaises (profil linguistique);

² Ibid

9.1. **Modification au titre du programme de B.A. avec majeure en linguistique et littérature** (suite)

- *B.A. avec majeure en études françaises (profil linguistique avec distinction);*
- *B.A. avec majeure en études française (profil littérature);*
- *B.A. avec majeure en études françaises (profil littérature avec distinction).*

Vote sur R08 unanime ADOPTÉE

9.2. **Modifications aux programmes de science politique (B. Sc. Soc. avec majeure en science politique et mineure en science politique)**

R : 09-SAC-190506

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées aux profils du Baccalauréat ès sciences sociales avec majeure en science politique (profil régulier) et du Baccalauréat ès sciences sociales avec majeure en science politique (profil avec distinction). »

Vote sur R09 unanime ADOPTÉE

R : 10-SAC-190506

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte l'abolition du Baccalauréat ès sciences sociales (spécialisation en science politique). »

Vote sur R10 unanime ADOPTÉE

R : 11-SAC-190506

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil de la Mineure en science politique. »

Vote sur R11 unanime ADOPTÉE

9.3. **Modification aux programmes de Baccalauréat en musique**

R : 12-SAC-190506

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil du Baccalauréat en musique (général). »

Vote sur R12 Pour : 31 Contre : 1 ADOPTÉE

R : 13-SAC-190506

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil du Baccalauréat en musique (interprétation). »

Vote sur R13 unanime ADOPTÉE

9.4. **Modification aux programmes d'histoire (B.A. avec majeure en histoire et mineure en histoire)**

R : 14-SAC-190506

André Samson, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil du B.A. (majeure en histoire), soit la création des profil régulier et profil avec distinction, et de la Mineure en histoire. »

Vote sur R14

unanime

ADOPTÉE

9.5. **Modifications aux programmes du B.A.-B. Éd. (majeure en études françaises) et B.A.-B. Éd. (majeure en histoire)**

R : 15-SAC-190506

André Samson, appuyé par Marianne Cormier, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil du programme de B.A. – B. Éd. (majeure en études françaises). »

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

R : 16-SAC-190506

André Samson, appuyé par Marianne Cormier, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au profil du programme de B.A. – B. Éd. (majeure en histoire). »

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

9.6. **Résolutions transmises pour information**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique que les résolutions acceptées par le Comité des programmes transmises pour information sont indiquées à partir de la p. 144 du rapport du Comité des programmes au Sénat académique.

Remerciements au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, André Samson

Le recteur et vice-chancelier fait remarquer que le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, monsieur André Samson, vient de livrer son dernier rapport du Comité des programmes au Sénat académique. Il en profite pour le remercier sincèrement pour un mandat fort réussi et tient à souligner le rôle crucial qu'il a joué dans de nombreux dossiers académiques et administratifs tout au long de son mandat, notamment le dossier de la planification académique. Il salue son travail exceptionnel.

Le Sénat académique manifeste ses remerciements en l'applaudissant chaleureusement. Merci beaucoup monsieur Samson!

10. **NOMINATIONS**

Voir le Document G, p. 1-13

10.1. **Comité conjoint de la planification**

Poste étudiant

R : 17-SAC-190506

Mise en candidature :

Isabella Duguay

Proposée par Francis Bourgoïn

10.1. Comité conjoint de la planification (suite)

Isabella Duguay est élue membre du Comité conjoint de la planification par acclamation.

10.2. Bureau de direction du Sénat académique

Poste étudiant

R : 18-SAC-190506

Mise en candidature :

Charles Rand

Proposé par Francis Bourgoin

Charles Rand est élu membre du Bureau du Sénat académique par acclamation.

Poste de professeure/professeur

R : 19-SAC-190506

Mise en candidature :

Céline Surette

Proposée par Lise Savoie

Céline Surette est élue membre du Bureau du Sénat académique par acclamation.

10.3. Comité des programmes

Poste étudiant

R : 20-SAC-190506

Mise en candidature :

Nicolette Belliveau

Proposée par Francis Bourgoin

Nicolette Belliveau est élue membre du Comité des programmes par acclamation.

10.4. Comité d'appel du sénat académique

Poste étudiant

R : 21-SAC-190506

Mise en candidature :

Charles Rand

Proposé par Francis Bourgoin

Charles Rand est élu membre du Comité d'appel du Sénat académique par acclamation.

La proposition suivante est mise aux voix :

R : 22-SAC-190506

Francis Bourgoin, appuyé par Mathieu Lang, propose :

« Que le Sénat académique accepte que les étudiantes et les étudiants membres du Sénat qui ne sont pas membres du Comité d'appel du Sénat académique soient nommés membres suppléants. »

Vote sur R22

unanime

ADOPTÉE

10.5. Comité d'attestation d'études

Postes étudiants

R : 23-SAC-190506

Mises en candidature :

Nicolette Belliveau
Nicolas Morneault

Proposée par Francis Bourgoïn
Proposé par Francis Bourgoïn

Nicolette Belliveau et **Nicolas Morneault** sont élus membres du Comité d'attestation d'études par acclamation.

Poste étudiant - suppléante/suppléant

R : 24-SAC-190506

Mise en candidature :

Isabella Duguay

Proposée par Francis Bourgoïn

Isabella Duguay est élue membre suppléante au Comité d'attestation d'études par acclamation.

10.6. Comité de sélection des grades honorifiques

Poste étudiant

R : 25-SAC-190506

Mise en candidature :

Nicolas Morneault

Proposé par Francis Bourgoïn

Nicolas Morneault est élu membre du Comité de sélection des grades honorifiques par acclamation.

10.7. Conseil de la langue française

Poste étudiant

R : 26-SAC-190506

Mise en candidature :

Isabella Duguay

Proposée par Francis Bourgoïn

Isabella Duguay est élue membre du Conseil de la langue française par acclamation.

11. NOMINATIONS – COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION - RECTORAT
Voir le Document H, p. 1-17

Conformément à la *Politique de sélection des cadres*, trois membres du Sénat académique, dont une étudiante, une professeure et une doyenne, ont été élues au Comité consultatif de sélection de la rectrice et vice-chancelière ou du recteur et vice-chancelier.

Selon les recommandations du rapport KPMG portant sur le processus de sélection, le nom des membres du Comité consultatif de sélection ne sera pas publié avant la fin du concours.

11. NOMINATIONS – COMITÉ CONSULTATIF DE SÉLECTION – RECTORAT (suite)**R : 27-SAC-190506**

Olivier Clarisse, appuyé par Denis Roy, propose :

« Que les bulletins de vote soient détruits. »

Vote sur R27

unanime

ADOPTÉE

12. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Le recteur et vice-chancelier fait le point sur divers dossiers, notamment les suivants :

Budget provincial – L'adoption du budget annuel de l'Université de Moncton a été reportée au mois de juin du fait que les enveloppes universitaires ne sont pas encore connues pour l'année 2019-2020. Il y a des enjeux majeurs pour les universités, notamment au niveau du financement pour les études en sciences infirmières. Ce dossier est fort complexe, plus complexe que ce que l'on peut lire dans les médias.

Dossier Science infirmière – Plusieurs réactions sont à noter de la part de la University of New Brunswick (UNB), l'Université de Moncton, la FÉÉCUM et autres groupes sur le dossier. Elles sont vives et ont des résonances. Certains établissements d'enseignement privés ont également des intérêts dans ce dossier. Rappelons qu'il y a des différences majeures entre l'imputabilité des institutions publiques et privées. Le recteur et vice-chancelier indique qu'il faut travailler ensemble sur ce dossier.

Objectifs de l'Équipe de direction – Plusieurs dossiers seront menés par l'Équipe de direction au cours de l'année 2019-2020. Les dossiers ont été identifiés récemment. Notons les suivants : l'ouverture officielle du Centre de médecine de précision, le lancement du nouveau site Web, le développement du réseau routier du Campus-Développement (rue Morton), l'adoption du nouveau plan de recrutement, la révision du *Code de conduite*, la réorganisation du secteur des relations universitaires, le développement d'un plan de financement de cinq ans, le développement d'un plan pour les sports universitaires, le développement d'un plan philanthropique et la planification académique.

Aucune question n'est soulevée.

13. SUIVI DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le recteur et vice-chancelier mentionne que l'ordre du jour de la réunion du Conseil des gouverneurs du 13 avril fut très chargé. Il donne quelques exemples des décisions prises lors de cette rencontre.

14. AFFAIRES NOUVELLES

Le président d'assemblée remercie les membres qui ont terminé leur mandat au Sénat académique. Le recteur et vice-chancelier prend quelques instants pour souligner le travail de Jean-François Richard, vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales. Monsieur Richard a siégé environ 14 ans au Sénat académique en y occupant diverses fonctions notamment comme doyen et vice-recteur adjoint. Le Sénat académique le remercie sincèrement. Applaudissements!

Le recteur et vice-chancelier remercie également Jean-Jacques Doucet qui quittera son poste de directeur général de la Formation continue. Applaudissements!

14. AFFAIRES NOUVELLES (suite)

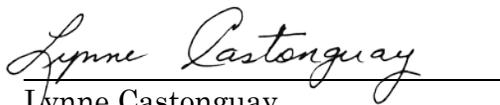
Les autres personnes qui ont été remerciées pour leur contribution au sein du Sénat académique sont : Julie Arsenault, Claudine Auger, Slimane Belbraouet, Lacina Coulibaly, Gabriel Laplante, Monique Levesque, Christine C. Paulin, Hubert Roussel et André Samson.

15. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 30 août 2019 à 8 h 30.

16. CLÔTURE

La réunion se termine à 13 h 52.


Lynne Castonguay
Secrétaire générale

SAC-190506

ANNEXE 1

Transcription de la 252^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 6 mai 2019

Disponible sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/rectorat/sac>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



SAC-190506

ANNEXE 2

Enregistrement de la 252^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 6 mai 2019

**Enregistrement déposé aux
Services des archives de l'Université de Moncton**

Séance enregistrée par

**André Banville
Direction générale des technologies
Université de Moncton**



SAC-190506

ANNEXE 3

Documents de la 252^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 6 mai 2019

Documents déposés sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/rectorat/sac>

